

AVIS DU CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT

Réuni le 28 avril 2022 en présentiel, le Conseil général de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française a remis à l'unanimité un avis favorable sur les programmes de cours de référence suivants :

Domaine de la musique :

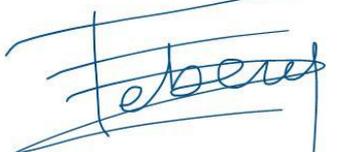
- Chant ;
- Cor ;
- Guitare jazz ;
- Piano ;

Domaine des Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace :

- Pratiques expérimentales.

Propositions qu'en conséquence nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de Madame la Ministre.

M. Frédéric DEBECQ



Président du Conseil général

(CECP)

M. Yves DECHEVEZ



Vice-président du Conseil général

(FELSI)